

UNE ÉGLISE TRÈS ENGAGÉE DANS LA SOCIÉTÉ

Pendant les 350 ans qui ont suivi la fondation de Québec par Samuel de Champlain, l'Église catholique a joué un rôle prédominant dans la construction de la société québécoise. L'éducation, les soins hospitaliers, les organisations caritatives et même le développement artistique ont été très largement le fait de l'institution ecclésiale et des communautés religieuses. Avec la Révolution tranquille des années 60 qui a conduit graduellement le Québec vers une société laïque et plurielle, son rôle est devenu moins visible.

Un rôle plus discret mais toujours efficace

Le retrait opéré en douceur de champs d'action désormais assumés par l'État n'a pas empêché l'Église de demeurer partenaire de la collectivité québécoise. Plus discrètement, elle s'attache encore aujourd'hui à combler certaines carences de la société. Des communautés religieuses, femmes et hommes, des hommes et des femmes engagées en Église se portent au secours des personnes pauvres, malades ou vivant des situations difficiles nécessitant un soutien et de l'accompagnement. Voici quelques exemples :

- des religieuses ont été les premières à se porter au secours des femmes en difficulté et victimes de violence conjugale;
- d'autres se portent au secours des sidéens;
- des religieux continuent à nourrir et à loger les itinérants;
- des bénévoles s'engagent dans les organismes d'aide aux enfants;
- d'autres organisent des petits déjeuners;
- d'autres regroupent ou visitent des personnes âgées menacées d'isolement;
- des religieux et religieuses retraités de l'enseignement soutiennent après la classe des élèves en difficulté.

Dans toutes les sphères de la vie sociale, on rencontre des centaines de catholiques, hommes et femmes, qui travaillent à la construction d'une société plus solidaire, plus juste et plus équitable. Ils apportent leur réflexion sur des élections libres et conscientisées, quel que soit le palier de gouvernement. À l'aide aux personnes démunies, ils ajoutent la défense ou la revendication des droits.

Ces initiatives sont variées : par exemple, l'Accueil Bonneau à Montréal et Lauberivière à Québec, les multiples comptoirs alimentaires, les vestiaires paroissiaux, l'œuvre de la Société Saint-Vincent-de-Paul, soutenus par des milliers de bénévoles qui travaillent dans l'ombre à longueur d'année. Mentionnons également Développement et paix, organisme de la Conférence des évêques catholiques du Canada, bien connu en matière d'aide internationale

et de soutien à des projets de développement. On retrouve des comités diocésains et paroissiaux de Développement et paix dans tous les diocèses du Québec.

En outre, très souvent de nos jours, la mobilisation en faveur d'une cause impliquera des groupes communautaires et des services publics auxquels s'allient des intervenants en pastorale. Issues des communautés religieuses ou des communautés chrétiennes, ces personnes ne sont pas nécessairement les instigatrices des initiatives sociales et n'en cherchent pas non plus le leadership. Cependant, l'Église qui est toujours active dans la société offre son soutien à la fois discret et efficace.

L'option pour les pauvres

Ainsi le rôle exercé par l'Église n'est plus tout à fait le même que dans le passé, sauf exception, mais elle est toujours partenaire de divers groupes sociaux. Un mouvement de grande envergure s'est développé à la fin des années 1990 pour contrer la pauvreté. Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est né de la coalition de nombreux syndicats, d'institutions religieuses et d'organismes communautaires et catholiques. L'objectif du Collectif était d'obtenir de l'Assemblée nationale une loi-cadre pour l'élimination de la pauvreté au Québec. Ce mouvement a récolté un soutien populaire sans précédent, notamment par la sensibilisation faite auprès des catholiques dans toutes les paroisses du Québec.

En l'an 2000, le Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec associait son traditionnel Message du 1^{er} mai à cette mouvance en publiant : « Éliminer la pauvreté, c'est possible et nous le voulons ». La loi 112, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en décembre 2002, a institutionnalisé comme visée permanente cette idée de tendre vers un Québec sans pauvreté. Les applications de cette loi, souvent jugées timides, continuent d'être suivies de près tant par le Collectif que par les organismes qui la soutiennent.

Un catalyseur pour la justice sociale : un exemple

Quand on écoute attentivement les cris des hommes et des femmes de ce temps, les projets les plus étonnants peuvent surgir. Ainsi, en 1999, le traitement agressif des jeunes marginaux de Trois-Rivières dans les médias a sonné l'alarme; le sentiment populaire était exacerbé à l'endroit de « ces jeunes, tatoués, épinglés, embrochés, colorés ou décolorés », qui réclamaient un lieu bien à eux. Le responsable diocésain de la pastorale sociale, Blaise Gagnon, s'en est mêlé avec l'appui de son évêque, monseigneur Martin Veillette, qui a animé la rencontre citoyenne organisée ensuite avec les intervenants du milieu et les jeunes concernés. À la suite de cette assemblée, divers projets ont vu le jour. Le journal de rue *La Galère* a été fondé sous la responsabilité du centre d'hébergement Le Havre. Avec les jeunes impliqués en première ligne, on a trouvé du financement et ouvert en ville, en 2002, un centre de jour, supervisé par les travailleurs de rue. On y accueille « tous ceux et celles dont personne ne veut », précise Blaise Gagnon. Là, on gère au quotidien le projet de réinsertion sociale par le vitrail Margi'Art, le journal *La Galère*, une cuisine collective, une entreprise de forge artistique... La maison sert de point de rencontre pour des jeunes adultes qui n'auraient autrement nulle part où aller.

Des aventures comme celles-ci, d'autres responsables de pastorale des diocèses du Québec pourraient en rapporter des dizaines. Dans la même veine, par exemple à Québec, après de rudes émeutes autour de la Place d'Youville, la Maison Dauphine, pilotée par des religieux Jésuites et des laïques engagés au nom de leur foi, a entrepris un travail de réhabilitation avec les jeunes en cause. La situation s'est sensiblement améliorée. L'École de la rue forme d'anciens décrocheurs. Des jeunes marginaux apportent leur contribution artistique aux fêtes du 400^e après que d'autres aient brillamment contribué à re-décorer le quartier Saint-Roch. Signalons aussi que l'œuvre de la Maison Dauphine a survécu au décès de son fondateur, le père Michel Boisvert, et continue d'attirer de nouveaux engagements.

Une constante : des intervenants en pastorale savent repérer les besoins que recèlent les fissures de la société québécoise. Ils y répondent discrètement mais avec beaucoup de doigté; ils savent aussi s'associer des personnes qui ont les compétences et les moyens de redresser la situation, en faveur de la dignité humaine. L'Église agit chaque fois comme un catalyseur là où personne ne se risquait.

Messages du 1^{er} mai

Depuis plus de 30 ans, le Comité des affaires sociales de l'AECQ publie un message à l'occasion de la fête des travailleuses et des travailleurs. Divers sujets sociaux ont été traités au cours des ans, comme la santé, le chômage, la dignité humaine, les femmes et l'emploi, les pauvres, le développement solidaire, les fermetures d'usines, la précarité au travail et bien d'autres. Voici la liste des titres des années 2000 :

- Éliminer la pauvreté, c'est possible et nous le voulons (2000)
- Le cri de la terre et le cri des pauvres (2001)
- Quand les jeunes nous interpellent (2002)
- Humaniser le travail (2003)
- Pour un développement territorial solidaire (2004)
- La santé a un nom et un visage (2005)
- Le bien commun : vivre et agir ensemble (2006)
- Équilibre de vie à l'ère du numérique (2007)
- Fruits de la terre et du travail humain – pour un contrat social avec le monde rural et
- Un dossier sur Les travailleurs saisonniers agricoles (2008)

Chaque diocèse possède un service de pastorale sociale actif dans son milieu et soucieux de contribuer à l'humanisation et à la qualité de la vie. L'engagement pour la justice et la promotion des droits des personnes les plus pauvres sont au cœur de la mission de l'Église.

(30)

Renseignements : Rolande Parrot
Assemblée des évêques catholiques du Québec
(514) 274-4323